

**CONTACTS**

Maryse Gits

SOFTIMAT

Tél.: +32 2 352 83 86

maryse.gits@softimat.com

19 octobre 2015

**PUBLICATION RELATIVE AU RACHAT D' ACTIONS PROPRES
SEMAINE 42**

SOFTIMAT publie l'information requise par les articles 205 à 208 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des Sociétés, tels que modifiés par l'Arrêté Royal du 26 avril 2009. Les transactions reprises ci-dessous interviennent dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres établi par le Conseil d'Administration avec l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 20 juin 2014. Au terme de cette assemblée, il a été décidé, pour une période allant du 30 juillet 2014 au 30 janvier 2016, soit dix huit mois, de procéder en Bourse au rachat d'actions propres pour un prix compris entre un euro et vingt euros par titre et ce, par réduction du capital social à concurrence d'un montant maximum de trois millions d'euros.

La présente information est également publiée sur le site www.softimat.com

1. Transactions intervenues pendant la période allant du 12 au 16 octobre 2015 :

<u>Date de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>	<u>+ bas</u>	<u>+ haut</u>	<u>Méthode de négociation</u>
12/10/2015	2.305	2,00000€	2,00€	2,09€	Achat sur Alternext Bruxelles
Total Semaine 42	2.305	2,00000€			

2. Nombre total de titres rachetés depuis le démarrage du programme :

<u>Période de transaction</u>	<u>Quantité de titres acquis</u>	<u>Prix des titres acquis</u>
16/09/2015-16/10/2015	41.092	83.777,03€

3. Nombre total des actions propres en possession de la société :

Nombre total d'actions émises : 6.242.124

Nombre total d'actions propres détenues par la société : 41.092

Pourcentage du nombre d'actions propres détenues par rapport au nombre total d'actions émises : 0,66%

